

Bonjour,

La députée Delphine Bagarry a bien reçu votre courrier contenant une pétition.

Votre députée n'est pas d'accord avec votre analyse. Elle est favorable à une meilleure éducation à la sécurité routière, mais reste intransigeante sur le respect de la réglementation. Il est prouvé que les deux facteurs principaux de mortalité routière sont l'alcool et la vitesse, et les mesures actuelles lui semblent bien adaptées.

Je vous prie de recevoir mes salutations respectueuses.

--

Fabien BONINO
Collaborateur de Delphine BAGARRY
Députée des Alpes de Haute-Provence